

ENTRE NOUS

COURRIER DES DONATEURS

« J'apprécie votre action mais mes moyens sont limités. Je suis à la retraite, comment puis-je vous aider autrement ? »

Noël G. (71)

Merci à vous ! Plusieurs initiatives seront bienvenues : repérer les lieux où vous pourriez laisser nos flyers, proposer à des écoles d'organiser une animation, organiser un repas ou un tournoi sportif solidaire, représenter l'association lors d'un événement local... Chloé, chargée des relations donateurs, est à l'écoute de vos idées et aspirations. Votre relais est précieux : passez le mot pour que plus de familles passent le don !



« Les familles qui reçoivent des animaux ont de la chance... mais comment le perçoivent les autres familles du village ? »

Françoise G. (31)

Toutes les familles peuvent postuler et les bénéficiaires sont choisis en assemblée villageoise selon plusieurs critères : ressources, enfants à charge, motivation pour une activité durable... Ce processus collectif favorise l'acceptation des bénéficiaires. Tous savent que les premiers aidés aideront à leur tour. Ils respecteront cet engagement par fierté de partager les fruits de leur élevage et de remplir un rôle important dans le village.

PLUS D'ACTUS SUR
MOINS DE PAPIER !

www.elevagessansfrontieres.org



N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, vos remarques ou votre témoignage ! Chloé les recevra avec plaisir à l'adresse :
Elevages sans frontières,
41 rue Delerue, 59290 WASQUEHAL ou
donateur@elevagessansfrontieres.org

Un grand merci aux élèves et enseignants qui agissent à nos côtés !

« Nous avons récolté 307 € grâce à un stand de déco de Noël et un atelier de maisons en pain d'épices. Les élèves étaient emballés par l'idée d'aider des éleveurs mais déçus que les chèvres ne transitent pas par notre jardin ! Comme quoi au collège ils sont encore un peu rêveurs... »

Ségoène,
Documentaliste au Collège
J-P d'Hulst, Paris

« Grâce aux supports reçus, nous avons illustré de façon variée un atelier-conférence Elevages sans frontières, animé par 5 lycéens auprès de leurs camarades, d'enseignants et d'une journaliste. Nous avons collecté 100 euros. »

Merci à Nathalie, Marie, Lauraline,
Eloïse, Astrid et Vladislav,
du Lycée A. Paillot à Saint-Genis-Laval

Livre d'or

« Depuis de nombreuses années, j'essaie avec nos faibles moyens d'être fidèle à votre mission pour aider les familles à être autonomes et c'est magnifique. »

Sœur M-Y (77)

PAROLES DE ADJOTIN BADOUSI PRÉSIDENTE DE COOPÉRATIVE AU BÉNIN

Notre coopérative a été créée il y a 4 ans avec l'aide d'ESF. Au départ, nous avons été 15 à recevoir des poules et un coq par le « Qui reçoit... donne ». Le choix a été difficile à justifier mais, en tant que présidente, j'ai expliqué les critères de choix et l'intérêt de notre coopérative d'appliquer ce principe. Cela a fait grandir notre coopérative puisque nous sommes 35 aujourd'hui !

Lorsque l'échéance est arrivée pour le remboursement, les femmes ont remis les poules et les coqs aux bénéficiaires suivantes sans difficultés.

La formation apportée a été très importante. Nous avons bénéficié d'une aide pour la vaccination et pour la mise en place et le suivi des poussinières. Les femmes ont toutes entre 50 et 100 poules ! Elles vendent, facilement et à un bon prix, quand elles ont besoin d'argent ou quand les marchands viennent au village acheter des volailles.

Ce qui nous a le plus réjoui, c'est de pouvoir construire un abri en dur, une paillote bien aménagée. Sous cette paillote, les femmes se réunissent tous les dimanches pour discuter de leur élevage, partager les problèmes et trouver des solutions ensemble. La dernière fois, nous avons parlé de la variole et des soins pour les poussins avec un mélange de sel et de potasse ou des herbes médicinales (feuille de mocona) pour cicatriser les plaies.

Pendant ces réunions, elles parlent aussi du foyer ! Elles se donnent des conseils pour que les maris acceptent bien leur activité et le fait qu'elles gagnent de l'argent maintenant. On essaie de ne pas trop faire les fières... même si maintenant, ce ne sont plus les femmes qui demandent des crédits aux maris mais les maris qui viennent nous demander de leur avancer 10 000 FCFA ! »

ADJOTIN Badousi, Présidente de la coopérative des femmes
« YAVO », dans le village de Ouémè, commune d'Abomey



SOLIDARITÉS EN HÉRITAGE

Avec le principe fort « Qui reçoit... donne », la transmission est au cœur de notre mission. Pérenniser notre action est notre préoccupation permanente. Elevages sans frontières est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie. Plusieurs donateurs ont déjà souhaité transmettre généreusement une part de leur patrimoine ; cette confiance nous confère de la fierté et une responsabilité. Décider de prolonger sa vie aux côtés des familles paysannes vulnérables, c'est non seulement aider durablement des familles à sortir de la grande pauvreté mais aussi initier une chaîne de solidarité que les bénéficiaires s'engagent à perpétuer à leur tour.

Au moment d'exprimer vos volontés, vous savez que votre patrimoine sera dédié à faire naître la vie, à valoriser les bienfaits de l'élevage et à cultiver une terre enrichie par les animaux.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos questions et parler de vos projets en toute confidentialité. N'hésitez pas à retourner le coupon joint à ce journal ou à nous contacter.

► Christine de Sainte Marie - 03 20 74 61 70
christine.desaintemarie@elevagessansfrontieres.org



RELATIONS DONATEURS

03 20 74 83 92

41, rue Delerue 59290 Wasquehal
donateur@elevagessansfrontieres.org

www.elevagessansfrontieres.org



vies à vies

La lettre
des
donateurs

ÉTÉ 2019



Dans ce numéro :

AU CŒUR DU microcrédit en animaux

REGARD SUR
un microcrédit comme les autres ?

ZOOM SUR
l'expérience haïtienne

PAROLES d'une Présidente de
Coopérative au Bénin

SOLIDARITÉS en héritage

ÉDITO

Le principe de microcrédit en animaux « Qui reçoit... donne » est, depuis la création d'Elevages sans frontières, un outil phare de notre action. C'est pour cela que nous l'avons mis au cœur de nos échanges et de nos réflexions en mars dernier au Togo, lors d'un atelier qui a réuni l'ensemble de nos partenaires locaux, des personnes de l'équipe du siège et moi-même.

Je retiens de cette semaine riche et dense la confirmation que le microcrédit en animaux est un formidable levier d'appui aux plus vulnérables et un facteur de solidarité entre les éleveuses et les éleveurs. L'effet démultiplicateur est bien visible, tant dans la transmission des animaux que dans l'effet « tache d'huile » autour des projets que nous soutenons. Enfin, il permet aux femmes et aux hommes bénéficiaires d'être à leur tour dans le don par la transmission d'animaux mais également de compétences. Je pense particulièrement à ce groupement d'éleveuses au Bénin, dont vous découvrirez le témoignage, passé en 5 ans de 15 femmes avec chacune 10 poules à maintenant 35 membres avec au moins 50 poules par foyer.

Cet outil vous est présenté plus largement dans ce « Vies à vies ». Nous espérons que les témoignages vous enthousiasmeront autant que ce que j'ai pu observer et découvrir lors de ma visite au Togo et au Bénin ce printemps.



Bruno Guermonprez,
Président d'Elevages sans frontières

VUES

Détente pendant l'atelier au Togo : Pauline, Directrice, et Sylvain, Coordinateur pour l'Afrique de l'Ouest, se défient dans une partie de « Je te tiens tu me tiens par la barbichette ». Une façon ludique d'évoquer le « Qui reçoit... donne »... avec des chèvres en l'occurrence !



AU CŒUR DU « QUI REÇOIT... DONNE »

UNE APPROCHE SOLIDAIRE ET VALORISANTE

Après 18 ans de pratique, Elevages sans frontières s'est donné le temps, lors d'un atelier en mars dernier, de revenir sur le microcrédit en animaux et sa mise en œuvre sur le terrain. Ces séances de travail ont permis aux animateurs et responsables de projets de définir des grandes étapes clés communes à tous les projets, avec des adaptations au contexte local.

Comprendre le territoire où nous intervenons

La compréhension du territoire et de la situation socio-économique des populations est fondamentale en début de projet. Des diagnostics, souvent réalisés avec les populations locales, apportent des informations pertinentes pour le choix des familles vulnérables. Il est important de connaître les pratiques d'élevage, les difficultés locales, puis d'identifier les familles qui, malgré leur vulnérabilité, ont un accès minimum à du foncier, quelques animaux, une capacité d'épargne ou non... Cette analyse permet de décliner les critères et de réaliser la sélection des bénéficiaires. Les familles sélectionnées, les autorités locales et nos partenaires sur place définissent ensuite les modalités de mise en œuvre du « Qui reçoit... donne » : quelles espèces animales, le nombre d'animaux donnés par famille, le temps de remboursement...

Procurer des animaux à une famille pour lancer son activité d'élevage

Le microcrédit en animaux s'adapte et varie d'un pays à l'autre. La porte d'entrée reste toutefois collective : c'est avec des groupements d'éleveurs ou des organisations paysannes (associations, coopératives) que sont formalisés les contrats définissant les

engagements et responsabilités de chacun. Ces contrats sont signés publiquement, afin de marquer formellement les engagements de chacune des parties.

Après la signature des contrats et avant la réception des animaux, les formations débutent sur les bâtiments d'élevage et l'hygiène, l'alimentation, la santé animale, etc.... Le fait de former les bénéficiaires avant la réception des animaux est l'une des clés de la réussite. Les éleveuses et éleveurs accueillent ainsi les animaux dans de bonnes conditions, garantissant un faible taux de mortalité et une bonne prise en charge des nouveaux élevages.

Chaque ménage s'engage à appliquer les formations. Il accepte aussi de contribuer par ses propres ressources, en complément de celles reçues par ESF, à la construction des bâtiments et des enclos, à la production de l'alimentation et à l'achat de petits équipements (mangeoires, abreuvoirs).

Appuyer la famille dans la conduite et la gestion de l'élevage

Pour que l'activité d'élevage lancée soit durable et bénéfique, il est primordial de garantir un suivi technique de proximité dans la durée. Les partenaires locaux d'ESF assurent cette mission d'appui quotidien auprès des familles. L'animateur de terrain met l'accent sur plusieurs aspects déterminants : la santé et le bien-être

animal, l'intégration de l'élevage aux autres activités agricoles, la gestion économique et la commercialisation des produits animaux.

Les services techniques de l'Etat sont mobilisés, parfois formés par nos animateurs, pour encadrer les éleveuses et les éleveurs dans le suivi zootechnique et sanitaire de leurs élevages et prendre la relève de nos équipes en fin de projet. Les familles ont ainsi les animaux et leur mode d'emploi !

Qui a reçu... donne !

Après les mises-bas, les animateurs ou les familles choisissent les animaux à donner. Quand les petits à transmettre sont des femelles, le remboursement peut être différé s'il n'y a que des mâles dans la portée. Une fois l'ensemble des animaux disponibles pour le temps de remboursement identifié, les nouveaux bénéficiaires peuvent recevoir des animaux. Les familles en attente d'une dotation en animaux suivent les premières bénéficiaires dans le développement de leur élevage, participent à l'identification des animaux à recevoir et se préparent à les accueillir. Cela permet l'exercice d'un contrôle social spontané et

de garantir la démultiplication sur le long terme de l'aide apportée.

La transmission aux nouvelles familles peut être une occasion de faire une fête, plaçant à l'honneur les familles qui donnent à leur tour. Ces événements participent enfin à la reconnaissance sociale des femmes.

L'accompagnement local ainsi que la définition des engagements de chacun permet d'assurer un très bon remboursement du microcrédit en animaux. Individuellement, cet engagement à rembourser les animaux est une motivation supplémentaire à suivre et appliquer les formations. Collectivement, cet outil fédère les éleveurs et éleveuses entre eux et développe des réseaux d'échange de bonnes pratiques.

Aujourd'hui au cœur de notre stratégie d'intervention, ce principe continuera à se perfectionner au fil des années et des projets. En nous appuyant sur cet outil et son effet levier, nous poursuivons, avec nos partenaires, notre appui au petit élevage familial pour lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

Par Thibaut Queguiner, Chef de programmes



Les animaux les plus transmis par « Qui reçoit... donne », en nombre de familles bénéficiaires



i	6 550	Nombre de familles aidées grâce au « Qui reçoit... donne » de 2001 à 2018
	60%	Part des femmes parmi les bénéficiaires directs
	1 110 000 €	Valorisation des animaux transmis de 2009 à 2018

“ NOS PARTENAIRES EN PARLENT

« Au Maroc, ce sont les associations féminines qui sont au-devant du dispositif de microcrédit, adaptent et font évoluer l'approche. Elles ont instauré une augmentation du nombre d'animaux à rembourser pour ainsi permettre l'achat d'équipements d'élevage aux nouvelles bénéficiaires. »

Hassania Kanoubi, Présidente de ROSA

« Au Burkina Faso, nous donnons la priorité aux femmes en situation d'extrême vulnérabilité. Le microcrédit a pour vocation d'apporter des moyens de subsistance aux femmes ne disposant de ressources pour subvenir aux besoins primaires de leurs familles. C'est un levier qui leur rend leur dignité ! »

Brahima Gnamou, Chef de projet pour A2N

REGARD SUR UN MICROCRÉDIT COMME LES AUTRES ?

La microfinance fait aujourd'hui largement partie du paysage du développement économique et social, que ce soit en France ou dans les pays dits « en développement ». Elle répond à un besoin non couvert par le système bancaire classique car à destination des populations dites non solvables.

Historiquement, la microfinance existe depuis des siècles de manière traditionnelle, que ce soit en Asie, en Afrique ou en Amérique latine. On connaît bien les *Tontines* d'Afrique de l'Ouest, les *Gbè* au Bénin, le *Kou* au Japon, l'*Arisan* en Indonésie, les *Paluwagan*

aux Philippines, les *Pia Huey* en Thaïlande, des *Hui* au Vietnam, des *Dhikuti* au Népal, les *Chitt* aux Indes ou enfin les *Cheetu* au Sri Lanka. Ce sont généralement des groupements de personnes, à l'échelle d'un ou de plusieurs villages, qui se connaissent et se font confiance. Les

membres de ces tontines mutualisent une épargne et peuvent ainsi obtenir un prêt sur la base de cette épargne collective.

Cette microfinance est rendue célèbre dans les années 70 notamment lorsque Mohamad Yunus la formalise pour la première fois et transforme

ces mécanismes traditionnels en banque de microcrédit, la Grameen Bank.

Le microcrédit en animaux proposé notamment par Elevages sans frontières part du même constat : les plus démunis ne peuvent ni ne veulent s'engager dans une logique d'endettement qui signifie prendre un grand risque. Pour les personnes vulnérables pour lesquelles le microcrédit financier représente encore un risque trop fort, le microcrédit en nature propose une alternative : une possibilité d'investir pour l'avenir, mais

sans entrer dans une dette financière. En effet, s'il reste un crédit, le microcrédit en nature permet tout d'abord de ne pas établir de relation d'argent directement. L'apport est non monétaire et le remboursement également, puisque les bénéficiaires du « Qui reçoit... donne » transmettent à une autre famille des petits issus de leur élevage. Sur une activité d'élevage ou agricole, par nature plus incertaine qu'une activité de commerce ou d'artisanat, cette approche limite la prise de risque qui

existe dans tout crédit, tant de la part de l'institution de microfinance que de la part du porteur de projet. Ceci a un double avantage : ne pas exclure les personnes non solvables et donc parmi les plus précaires et proposer une étape intermédiaire, pour amener les plus autonomes et les plus motivées vers du microcrédit financier, voire un crédit classique. Le microcrédit en animaux se positionne alors comme un outil complémentaire des dispositifs plus courants de microcrédit en argent.

Par Pauline Casalegno, Directrice



ZOOM SUR L'EXPÉRIENCE HAÏTIENNE

Depuis 2012, le Centre Haïtien pour la Promotion de l'Agriculture et la Protection de l'Environnement (CEHPAPE) et ESF portent ensemble des projets d'appui à l'élevage de bovins et caprins, au bénéfice des familles paysannes pauvres de la commune de Belladère dans le centre-est d'Haïti.

Ces projets intègrent le microcrédit en animaux « Qui reçoit... donne ». Voici une autre manière d'appliquer le premier couplet de notre hymne national « marchons unis, marchons unis ». Ce principe est à la fois une chaîne de solidarité et un outil de promotion du « vivre ensemble » pour lutter contre la pauvreté et l'exode rural. Chaque bénéficiaire d'animaux dans le cadre du microcrédit animal sait obligatoirement qu'il doit rembourser le cheptel de départ au profit d'une autre famille.

Depuis les débuts de l'action dans les localités rurales, en collaboration avec 3 associations villageoises, 77 chèvres gestantes et 52 génisses gestantes ont été remises aux premières familles bénéficiaires. Ces dernières, grâce aux remboursements réalisés issus des progénitures de leurs élevages, ont permis à 84 nouvelles familles de lancer une activité d'élevage bovin ou caprin.

Dans cette région montagneuse, et communément en Haïti, les paysans pratiquent l'élevage extensif. La journée, les animaux sont en totale liberté et errent à la recherche de fourrage. Cette divagation crée des conflits à cause des dégâts occasionnés dans les champs cultivés et provoque sur la durée une dégradation et l'appauvrissement des sols par une érosion accélérée. En s'appuyant sur une sensibilisation et une formation sur l'élevage, et plus particulièrement sur le mode de conduite en enclos, le CEHPAPE a cherché progressivement à faire évoluer le mode d'élevage des paysans vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement. À l'écoute de ces alternatives, les bénéficiaires se sont organisés en groupe pour mutualiser et clôturer leurs terres pour accueillir leurs animaux. Cette initiative d'instaurer pour la première fois une gestion collective des espaces de pâturages et parcelles de production de fourrage est attribuable aux valeurs promues par le « Qui reçoit... donne ». Non seulement ce principe fédère les familles mais il rend également les populations paysannes actrices de leur développement communautaire.

Par Jean Camille BISSERETH, Directeur Exécutif du CEHPAPE



Les remboursements des premiers bénéficiaires ont permis à 84 nouvelles familles de démarrer un élevage.

